

Appel à contributions

Le droit à la protection des données à caractère personnel des migrants face à la fermeture des frontières extérieures de l'UE.

La journée d'étude se tiendra à l'Université de Bordeaux le 07/02/2020.

Alors que vient d'entrer en vigueur au sein de l'Espace économique européen (EEE) le règlement général sur la protection des données (RGPD) et que le Conseil de l'Europe travaille sur une version modernisée de sa convention 108 relative à la protection des individus face au traitement automatisé de données, on assiste en parallèle à une volonté de renforcer le contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne conduisant à une collecte massive de données des migrants. Pour ce faire, les Etats membres et l'UE ont multiplié les bases de données. Une étape supplémentaire a même été franchie avec l'adoption le 20 mai dernier d'un règlement sur leur interopérabilité. Ceci soulève d'importants enjeux autour de leur contrôle, de leurs impacts sur les individus concernés et de leur éventuelle communication à leur Etat d'origine.

L'objet de cette journée d'étude consacrée au droit à la protection des données à caractère personnel des migrants face à la fermeture des frontières extérieures de l'UE est d'analyser s'il peut être qualifié de droit fondamental.

Programme de la journée :

La journée se divisera en deux parties. La matinée se présentera sous la forme d'un atelier doctoral. Elle permettra aux jeunes chercheurs de confronter leurs contributions à un panel d'enseignants-chercheurs et d'alimenter un débat avec l'auditoire. L'après-midi, se succèderont deux tables rondes réunissant chercheurs et praticiens. Une publication de l'ensemble des intervenants est actuellement envisagée.

Les participants ayant à ce jour confirmés leur présence : Mme Catherine Gauthier (*Maitre de conférences, Droit public. Université de Bordeaux*), M. Nicolas Goniak (*Directeur des applications de contrôle au sein de la direction de l'immigration du Ministère de l'intérieur*), M. Loic Grard (*Professeur, droit public, Université de Bordeaux*), Mme Marion Lacaze (*Maître de conférences, droit privé et sciences criminelles. Université de Bordeaux*), M. Sébastien Platon (*Professeur, droit public. Université de Bordeaux*), Mme Anne-marie Tournepiche (*Professeur, droit public, Université de Bordeaux*).

Éligibilité :

Les contributions sont ouvertes aux doctorants et docteurs. Elles doivent être envoyées, accompagnées d'un CV ou d'une biographie, à l'adresse suivante : president@asso-rae.eu. Date limite de soumission des propositions de contributions (**1 page maximum**) : **15 décembre 2019** (inclus). Les auteurs seront informés au plus tard le **20 décembre 2019** de la suite donnée à leur proposition.

Prise en charge du déplacement :

Une participation du Réseau des Amis Européens aux frais de déplacement peut être envisagée.